



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
de Bretagne

Rennes, le 17 JUL. 2019

Service d'appui (CoPrEv)  
à la Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne

Contact : secrétariat CoPrEv  
02 99 33 42 92  
mrae-bretagne.appui@developpement-durable.gouv.fr  
Réf. Garance n° 2019-007354

Monsieur le Maire,

La Mission régionale d'autorité **environnementale** (MRAe) de la Bretagne accuse réception, le 12 juillet 2019, du dossier relatif au projet de création de la zone aménagement concerté du **site** l'ex-hôpital **Bodélio** à Lorient (56) que vous avez transmis à la DREAL pour avis de **l'autorité environnementale** par courrier du 12 juillet 2019.

A compter de **cette date de réception**, et conformément à l'article R. 122-7 du code de l'environnement, la MRAe dispose d'un **déla**i de 2 mois pour formuler son avis, soit d'ici au 12 septembre 2019. À défaut, une information **relative** à l'absence d'observation de l'Ae émise **dans** le **déla**i imparti vous sera transmise, permettant à la procédure administrative de se poursuivre **normalement**.

L'avis de l'Ae ou, le **cas** échéant, l'information relative à l'absence d'observation de **l'autorité environnementale** émise dans le **déla**i imparti, sera publié sur le **site** internet de la **MRAe** Bretagne, à l'adresse suivante : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/bretagne-r9.html>

Il sera joint au dossier d'enquête publique ou de la procédure équivalente de participation du public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, **l'expression de ma considération distinguée**.

La chef de la division  
Évaluation Environnementale

Valérie Drouard

Monsieur le Maire  
Direction de l'urbanisme opérationnel

CS 30010  
56315 LORIENT



certificat A 2631

Horaires d'ouverture : 9h-12h / 14h-17h (sauf vendredi 16h)  
Tél. : 33 (0)2 99 33 45 55 – fax : 33 (0)2 99 33 45 16  
L'Armorique - 10, rue Maurice Fabre - CS 96515  
35065 Rennes cedex

[www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr)



Mission régionale d'autorité environnementale

BRETAGNE

**Information de la Mission régionale  
d'autorité environnementale de Bretagne  
sur la création d'une zone d'aménagement concerté  
sur le site de l'ex-hôpital Bodélio à Lorient (56)**

n° MRAe 2019-007354

La MRAe Bretagne n'a pas pu étudier, dans le délai de deux mois imparti, le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 12 juillet 2019. En conséquence et conformément à l'article R. 122-7 du code de l'environnement, elle n'a formulé aucune observation concernant ce dossier.

La présente information sera :

- notifiée à l'autorité compétente à l'origine de la saisine,
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou autre procédure de participation du public,
- mise en ligne sur le site internet de la MRAe ([www.mrae.developpement-durable.gouv.fr](http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr)).

Fait à Rennes, le 12 septembre 2019

La présidente de la MRAe Bretagne

Aline Baguet